



Affiliée à la Fédération  
Internationale de Boules

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

**Brigitte COCHARD**

Secrétaire générale de la F.F.S.B.

à

**Mmes, MM. les Présidents de LBR/CS**  
**Mmes, MM. les Présidents de CBD**  
**Mmes, MM. les Responsables**  
**informatiques des LBR et CBD**

Copie à :  
Chrono

BCD/XM/0208

**Objet :** Catégorisation 2017

Villeurbanne, le 15 juin 2017

Madame, Monsieur le Président,

Le week-end des fédéraux quadrettes et triples féminins les 17 et 18 juin prochains marquera la fin de la période de prise de points de catégorisation au titre de la saison sportive 2016/2017.

Pour que le processus de catégorisation se déroule dans les meilleures conditions et que les licenciés aient connaissance dès que possible de leur division pour la prochaine saison, il est indispensable que nous nous conformions au calendrier suivant :

**17 et 18 juin** : fédéraux quadrettes et triples féminins.

**19 au 21 juin** : saisie dans Bouly des points de ces qualificatifs par les LBR et CBD en veillant à bien comptabiliser toutes les parties gagnées y compris en poule, comme le prévoit le filtre de saisie dans Bouly. Pensez à bien cocher les qualifiés.

Tous les concours Promotion disputés du 21 juin 2016 au 18 juin 2017 devront également être saisis par les CBD selon la nouvelle règle en vigueur depuis le 15 septembre 2016 (uniquement pour les concours postérieurs à cette date) : pas de point à la 1<sup>ère</sup> partie du concours ou 1<sup>ère</sup> phase de poule, puis 1 point par partie jouée et gagnée.

Pour les concours Système AURARD, tout gagnant de 2 parties marque 1 partie (1 point), tout gagnant de 3 parties marque 2 parties (2 points), etc.

**22 et 23 juin** : lancement à la Fédération du classement de catégorisation et vérifications.

**26 juin** : diffusion du classement de catégorisation aux CBR et CBD pour examen.

**3 juillet** : date butoir pour la validation par les comités de leur catégorisation et officialisation.

63 rue Anatole France  
69100 Villeurbanne

Téléphone  
04 78 52 22 22

Télécopieur  
04 78 52 50 93

Internet  
[www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)

E-mail  
[daf@ffsb.fr](mailto:daf@ffsb.fr)

N° Siret : 779 825 744  
00039

Code NAF : 9312 Z

**6 juillet à 18h00** : diffusion du calendrier des concours nationaux M2 sur le site de la Fédération.

Pour tout problème ou besoin d'aide d'ordre informatique, vous pouvez contacter Fabien AMAR à la Fédération par téléphone ou par mail [f.amar@ffsb.fr](mailto:f.amar@ffsb.fr)

Comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brigitte Cocharde', written in a cursive style.

Brigitte COCHARD